



« Gens de bastídes

Le Lot-et-Garonne occupe donc une place très particulière dans l'histoire des bastides. Les bastides occupent de même une place très particulière en Lot-et-Garonne. [...] Le symbole de la mairie au-dessus de la halle centrale de la place du marché est profondément ancré dans notre manière de faire société. Visiter les bastides doit vous permettre de pénétrer dans cette alchimie subtile en écho aux préoccupations d'aujourd'hui. Les habitants des bastides sont fiers de l'originalité de leur bourg ou de leur ville. Ils seront heureux de vous la faire partager. »

Pierre SIMON in Bastides du Lot-et-Garonne Le guide

Le mot du Maire

Chères Damazanaises, chers Damazanais,

Si nous commencions à nous lasser de ces longues semaines de pluie, il est appréciable de savoir qu'elles ont permis aux réserves d'eau de se reconstituer et nous pouvons maintenant nous réjouir de voir enfin arriver, avec les vacances scolaires, de belles journées ensoleillées et d'agréables soirées!



Les marchés nocturnes vont commencer dès ce premier mardi et attirer, comme tous les ans, une joyeuse foule d'amateurs de produits gourmands ; les attractions du lac sont en place et la baignade surveillée ; le Camping *** est désormais une halte connue et appréciée, en particulier des cyclistes de la Voie Verte. Le 14 juillet, le Comité des Fêtes donne rendez-vous à tous au lac du Moulineau pour une soirée festive avec, bien sûr, le traditionnel feu d'artifice.

Vous avez pu constater que de plus en plus de touristes passent par Damazan et prennent plaisir à parcourir la bastide. Une des missions de nos services techniques est de la maintenir accueillante et propre mais chacun peut y participer en « gérant ses déchets » : sortir sa poubelle au bon moment (la collecte du vendredi est avancée au jeudi matin), ne rien déposer au pied des colonnes de tri...

Et aussi, ceux qui le peuvent sont invités à participer à la campagne « Jours Nets » le samedi 6 juillet (voir dans les pages plus loin).

Notre église rouvrira au début de juillet. Un cabinet d'architectes a commencé l'étude d'une rénovation qui devra s'étaler sur 15 ans et pour laquelle une somme sera allouée chaque année. Quant aux travaux de mise aux normes d'accessibilité de la mairie, l'installation d'un ascenseur a été confiée à un architecte qui attend les devis nécessaires.

Après 22 ans de « bons et loyaux services », Madame Muriel Lacroix va quitter notre école maternelle et le poste de directrice ! Pour son implication dans l'éducation des plus jeunes Damazanais, ses bonnes relations avec la Municipalité, qu'elle soit assurée que nous ne l'oublierons pas et qu'elle sera toujours la bienvenue si elle souhaite revenir.

En recommandant la prudence à tous, et surtout aux plus fragiles en cas d'épisode de forte chaleur, je souhaite à chacun un très bel été.

Le maire,

Michel Serena

VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU 29 MAI 2024

<u>Présents</u>: M. Michel SERENA, Mme Christine AGOSTI, Mme Isabelle DE LONGHI, M. Stéphane MOLENA, Stéphane ROSSATO, Mmes Nathalie BACARISSE, Marie-Pascale BALDAZZINI, Françoise DUBOURG, Nathalie JOUSSE, M. Denis GHIRARD.

<u>Absents/Excusés</u>: Mme Sylvie DELAURIER, M. Michel MASSET (pouvoir à Daniel CHABOT), Jean-Michel SARTORI (pouvoir à Stéphane MOLENA)

1 - VENTE DE MAISON ROUTE DE BUZET

_M. le Maire rappelle que par délibération du 29/02/2024, le Conseil lui a donné l'autorisation d'engager des démarches pour la mise en vente d'un bien immobilier communal situé route de Buzet à Damazan. Il indique qu'un éventuel acheteur qui lui a fait une offre de 25 000 €.

Les diagnostics nécessaires ayant été réalisés, le Conseil Municipal, **ACCEPTE** l'offre présentée, **FIXE** le prix de vente de l'immeuble cadastré sous les N° 191 & 194 de la section ZL à de 25 000 €, pour une superficie totale de 513 m², **AUTORISE** le M. Maire à signer tout document afférent à cette décision ou, en cas d'empêchement, à donner délégation à un adjoint pour le représenter.

2 – CESSION DE TERRAIN POUR UNE SUPÉRETTE

M. le Maire rappelle que par délibération du 29/02/2024, le Conseil a accepté de vendre un terrain communal devant accueillir l'implantation d'une supérette par la Coopérative U Enseigne. Il est désormais nécessaire d'acter officiellement la promesse de vente et un rendez-vous est fixé pour la signature de l'acte notarié correspondant ; cependant, M. le Maire n'étant pas disponible ce jour-là, le Conseil AUTORISE le M. Maire à donner délégation de signature à Madame Isabelle DE LONGHI, adjointe, pour le représenter et signer tous les documents relatifs à la promesse de vente entre la Commune de Damazan et la Coopérative U Enseigne.

3 – ADHÉSION À « LOT-ET-GARONNE INGÉNIERIE » (ANCIENNEMENT AT47)

Vu l'article du code général des collectivités territoriales, la délibération du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, les statuts de l'agence technique départementale dénommée « Lot-et-Garonne Ingénierie », validés par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, considérant que le Département décide de créer l'Agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie » afin d'apporter aux communes et établissements publics intercommunaux une assistance d'ordre technique, juridique et financier, qui répond aux besoins d'ingénierie de la commune, le Conseil **DÉCIDE** d'approuver les statuts de l'agence joints en annexe de la présente délibération, d'adhérer à « Lot-et-Garonne Ingénierie », de désigner M. le Maire pour siéger à l'assemblée générale en qualité de titulaire et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette décision.

4 – TRANSFERT DE VOIES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

M. le Maire rappelle que le Conseil a accepté la rétrocession par Habitalys, puis le classement et l'intégration dans le domaine public communal, de la voie nouvellement créée et dénommée « rue Lucien Michard » qui dessert le nouveau lotissement de la rue du 19 Mars 1962 à la VC N°3 (Avenue Flandres-Dunkerque). Considérant l'intérêt communautaire, il propose de mettre cette voie à disposition de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Le Conseil **ACCEPTE** la proposition de M. le Maire, **DÉCIDE** de mettre à disposition de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas la rue Lucien Michard, dans les mêmes conditions que celles de la convention initiale du 25/10/2007.

- AVIS SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT ICPE DE LA SARL PYROPASSION

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des pièces constituant le dossier de demande d'enregistrement ICPE de la SARL PYROPASSIN, déposé par Madame Marion DESPEYROUX en vue d'être autorisée à créer un dépôt de stockage de produits explosifs (artifices de divertissement) sur le territoire de la commune de Damazan au Pôle d'Activité de la Confluence II, et objet de la consultation du public



ouverte durant la période du 11 mai au 8 juin 2024, **ÉMET** un avis <u>favorable</u> à la demande d'enregistrement ICPE de la SARL PYROPASSION, par 13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 « Abstention ».

6 - <u>DÉCISIONS MODIFICATIVES SUR LE BUDGET 2024</u>

Objets: Remboursement avances forfaitaires

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
21312 (040) : Bâtiments scolaires	-10 283,08	238 (040) : Avances versées sur comm.immo	.c -10 283,08	
21312 (041) : Bâtiments scolaires	10 283,08	238 (041) : Avances versées sur comm.immo	.c 10 283,08	
	0,00		0,00	

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
----------------	------	----------------	------

Objets: Virement de crédit - opération 10058

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
21311 (21) - 10065 : Bâtiments administrat	-135 000,00			
21312 (21) - 10058 : Bâtiments scolaires	135 000,00			
	0,00			

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Objets: Remboursement avances forfaitaires

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
21312 (041) : Bâtiments scolaires	4 363,22	238 (041) : Avances versées sur comm.immo	.c 4 363,22	
	4 363,22		4 363,22	

Total Dépenses	4 363,22	Total Recettes	4 363,22
----------------	----------	----------------	----------

Objets: Virement de crédit - opération 10066

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
2113 (21) - 10066 : Terrains aménagés aut	10 000,00			
21328 (21) - 10063 : Autres bâtiments priv	-10 000,00			
	0,00			

Total Dépense	0,00	Total Recettes	
---------------	------	----------------	--

7 - SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SOCIAUX 2024

Sur proposition des membres de la commission « Relations avec les Associations » et après en avoir délibéré, le Conseil, par 11 Voix pour – 0 Voix contre – 2 Abstentions, **DÉCIDE** de répartir les subventions de fonctionnement aux « Organismes Sociaux » pour l'exercice 2024 selon le tableau ci-dessous :

ORGANISMES SOCIAUX	Subvention
CROIX ROUGE FRANÇAISE	200,00
PREVENTION ROUTIERE	200,00
RESTOS DU CŒUR 47	200,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	500,00
UNA DAMAZAN	1 500,00
COS DE DAMAZAN	3 000,00
TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SOCIAUX	5 600,00

et de répartir les subventions de fonctionnement aux Associations pour l'exercice 2024 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Subvention
APIED	200,00
ARCHERS DES CENT TOURS	400,00
COMITE FETES DAMAZAN	2 000,00
CONFLUENT FOOTBALL 47	6 000,00
CRICKET CLUB DAMAZAN	800,00
DAMAZ'ARTS	600,00
DETENTE et LOISIRS	400,00
FNACA	200,00
JUDO CLUB DAMAZAN (dont Subv. Excep. 2 000 €)	2 800,00
O BEAUX MARCHES	3 000,00
PAPILLONS VOLENT	500,00
RÉSERVE COMMUNALE de SÉCURITÉ CIVILE - AIRCSC	300,00
URC - UNION RUGBY CONFLUENT	500,00
TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	16 200,00

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal 2024, articles 65134 & 65748, **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

8 - SEM47 - BILAN 2023 DU LOTISSEMENT « LES PORTES DE DAMAZAN »

M. le Maire rappelle que l'article 17 de la concession d'aménagement prévoit que « le concessionnaire établit chaque année un bilan prévisionnel actualisé » avec, notamment, les réalisations en recettes et en dépenses ainsi que le bilan de trésorerie faisant apparaître l'échéancier des recettes et dépenses.

Considérant que la convention initiale de concession d'aménagement arrive à échéance le 5 juillet 2024 mais qu'il reste 1 terrain à céder et la rétrocession des ouvrages à réaliser, afin de garder à la SEM47 qualité pour effectuer ces opérations, il convient de proroger la convention de concession jusqu'au 31 décembre 2025. Le Conseil **APPROUVE** le bilan actualisé au 31 décembre 2023 et les pièces annexées à la présente, **ACCEPTE** l'avenant n°2 à la concession d'aménagement du 5 juillet 2018 .

9 - <u>CONVENTION DE LA NOMINATION DU MÉDECIN « RÉFERENT SANTÉ ET ACCUEIL INCLUSIF » À LA MICRO-CRÈCHE « À PETITS PAS »</u>

Christine AGOSTI, adjointe déléguée à l'Enfance, indique que, pour se conformer au décret relatif aux établissements d'accueil du Jeune Enfant de moins de six ans, la Mairie doit missionner un médecin en tant que « Référent Santé et Accueil Inclusif » auprès de la Micro-Crèche « À Petits Pas ». Un médecin est intéressé par ces missions et il convient d'établir une convention de nomination dont elle donne lecture. Le Conseil **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention telle que proposée, qui prend effet ce jour et jusqu'au 31 juillet 2026.

NB : la date du 31 juillet 2026 laisse le temps à la nouvelle municipalité élue au printemps 2026 de prendre connaissance des dossiers et ainsi de ne pas perturber le fonctionnement de la structure jusqu'aux congés d'été.

10 - LOYER RUE CAPURAN

M. le Maire rappelle que le logement communal situé 3 Rue Capuran a été loué, pour un hébergement d'urgence, durant la période du 17 juillet au 15 Novembre 2023, mais des titres de recettes ont continué à être émis pour réclamer le loyer jusqu'au 31 décembre 2023 ; il propose donc d'annuler ces titres émis à tort afin de stopper les poursuites effectuées par le Trésor Public à l'encontre du Confluent Football47. Le Conseil **ACCEPTE** la proposition de M. le Maire, **l'AUTORISE** à faire procéder à l'annulation des titres indûment émis pour un montant total de 513,00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Michel SERENA indique qu'il aura prochainement un rendez-vous pour la mise en vente du camping et des gîtes. Nathalie BACARISSE regrette cette situation de mise en vente du patrimoine communal.
- À la demande de **Nathalie JOUSSE**, il est convenu que Françoise DUBOURG la remplacera et assurera son tour de garde au bureau de vote, pour les élections européennes du 9 juin prochain.
- Des informations sont ensuite communiquées au sujet, d'une part de **l'état de l'Eglise** qui va nécessiter des travaux non prévus au budget 2024 et qui restent à quantifier, d'autre part des **inondations récurrentes** causées par les ruisseaux et fossés dans le bassin versant de la commune pour lesquelles une commission ad 'hoc va être créée et enfin, au sujet de l'évolution des embauches au sein de la **Maison de Santé**, par l'intermédiaire du Centre de Santé du Lavardacais.
- Nathalie JOUSSE informe que le 12 juin prochain, à la cantine, elle a un rendez-vous concernant les composteurs : il serait peut-être intéressant d'y inviter un représentant du Centre de Loisirs.
- Nathalie BACARISSE a rencontré récemment M. & Mme PONCHARREAU Patrick qui s'interrogent sur les raisons du refus de vente du Chemin de Boc par la Commune de Damazan. Michel SERENA indique qu'une décision pourra être envisagée lorsque le projet « photovoltaïque » à Lasbouères sera plus avancé, ce qui permettra de savoir si ce chemin continuera ou non à être utilisé par d'autres usagers.
- La Commission « Embellissement » qui devait se réunir ce soir est reconvoquée pour le mercredi 5 juin prochain à 18 heures.

UN TROU DANS L'ÉGLISE!

L'église de Damazan est fermée depuis plus d'un mois, depuis qu'un matin, la personne chargée de l'ouverture quotidienne de l'édifice a alerté la mairie : une partie du plafond de la chapelle St. Joseph - à droite du chœur - s'est écroulée, ouvrant une brèche de plus d'un mètre!



Des infiltrations insidieuses avaient peu à peu fragilisé les voûtains de briques, de plâtre et de bois.

Aussitôt avertis, les experts des assurances et des monuments historiques sont venus examiner l'édifice et évaluer les dégâts.



Avant d'entreprendre les réparations, la chapelle a été sécurisée et isolée par une bâche pour en interdire l'accès et prévenir tout accident.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Pendant les mois de JUILLET et AOÛT

ouverture de la bibliothèque

le jeudi matin de 9 h à 12 h uniquement



LA COLLECTIVITÉ

L'EAU...

Les conduites usées, les branchements défectueux sont la cause de fuites qui peuvent être importantes : en France, la déperdition est d'environ 20% de l'eau injectée dans les canalisations. En zone rurale où les habitations sont dispersées, ce taux est plus élevé, le réseau y étant plus étendu.

La société VEOLIA réalise des travaux de réparation des conduites endommagées et des raccordements sur le circuit d'adduction d'eau chemin de Héranot, rue du Trillac ou chemin de Bacheron...



... ET L'ÉLECTRICITÉ





« Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité».

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de la coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure, pour suivre son évolution et

connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page. »

<u>Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la période indiquée.</u>

Horaire des coupures : jeudi 4 juillet de 09h00 à 14h00

Quartiers ou lieux-dits: CAP DU BOSC

65, 209 chemin du Pin d'ESPAGNE

LIEU-DIT PIN D'Espagne

LES ILLAS





MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

COMMUNE DE DAMAZAN

Le **SMICTOM LGB** informe :

À compter du 1^{er} juillet 2024

les collectes des ordures ménagères seront modifiées.

Elles s'effectueront:

les lundi et jeudi matin

(au lieu de lundi et vendredi matin)

(Dépôt du sac ou de la poubelle en bordure de route la veille au soir ou le jour même avant 5h du matin)



Des points de tri sont à votre disposition :

- avenue des Landes
- route de Saint-Léon
- · boulevard du Général de Gaule
- à la déchèterie

Des questions?

Contactez-nous au 05 53 79 83 30 ou rendez vous sur notre site Internet : www.smictomlgb.fr



UN PÔLE D'ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

Le **Pôle Ressources de Feugarolles** organise des activités diverses pour les personnes de plus de 60 ans : gymnastique douce, ateliers divers, conférences, sorties... Ces activités sont gratuites et proposées aux aînés de Feugarolles, Port-Sainte-Marie, Aiguillon et **Damazan**.

Sous conditions, il peut être envisagé d'aller chercher à domicile les personnes qui ne pourraient se rendre elles-mêmes au Pôle Ressource.

Inscriptions et renseignements au Pôle Ressources 2 : 06 73 73 10 97

■ : poleressources47@gmail.com

Programme de juillet:

Date jour	Du 1 ^{er} au 5	Du 8 au 12	Du 15 au 19	Du 22 au 26	29 et 30
Lundi	1 après-midi musée de l'abeille Xaintrailles (15h)	8 auberge espagnole	15 après-midi observatoire St Léger	22 gym douce	29 remue- méninges
Mardi	2 remue- méninges	9 cinéma	16 gym douce	23 quiz musical	30 après-midi Roches de Reculé Tonneins
Jeudi	4 balade	11 gym douce	18 remue- méninges	25 atelier manuel	
Vendredi	22 réflexologie avec intervenante	12 spectacle EHPAD Aiguillon	19 réflexologie avec intervenante	26 pique-nique et visite: jardin du cloitre Marmande	



Fraternité

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule





ATTENTION CANICULE





Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



La Téléassistance pour plus de sérénité

Profitez de **trois mois gratuits** de téléassistance durant les mois de juin, **juillet et août** *

*offre valable pour les personnes non abonnées au service

Pour tout renseignement contactez-nous au 05 53 67 78 00

VIE ASSOCIATIVE

Les marchés en musique!



2 juillet Les Vinyls

9 juillet Darkan

16 juillet *Iris*

23 juillet Les Cannes à son

30 juillet 80's wave

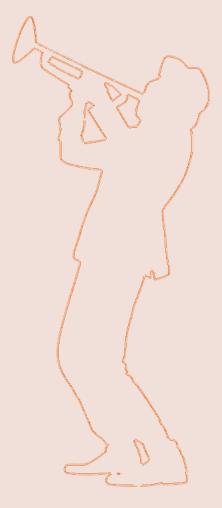
6 août Dklé

13 août Noval Music

20 août kaïros duo

27 août Les Originals pour clôturer la saison.





DAMAZ'ARTS EXPOSE

Du 2 au 31 juillet 26 rue de Sederie à NÉRAC

Les Damaz'Artistes montrent leur travail : sculptures et collages sur le thème du

« CABINET DE CURIOSITÉS »



La galerie sera ouverte

- le mardi de 15 h à 23 h
- le vendredi de 15 h à 19 h
- le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche de 15 h à 19 h



Salle exposition 26 rue de Sederie 47600 NÉRAC Contact: M. JOACHIM - 06 32 60 70 91

Horaires: mardi 15h/23h vendredi 15h/19h samedi de 10h/12h - 15h/19h dimanche 15h/19h

FÊTE DU 14





FEU D'ARTIFICE DISCO JAMAI K

Comité des fêtes

LAC DE MOULINEAU











VIE CITOYENNE

Jours nets 47



Aidons la nature à se refaire une santé et notre territoire à se refaire une beauté









à 9 h 30

C'EST L'ÉTÉ: SOYONS PRUDENTS!

Le changement climatique entraîne de plus en plus fréquemment des sécheresses et des canicules. Lorsque la végétation est asséchée, un départ de feu devient possible et il peut se propager rapidement. Pensons à adopter des gestes de vigilance : ne pas jeter de mégots ni fumer dans les bois, garder un extincteur ou un seau d'eau à portée de main pendant tous travaux de bricolage, allumer son barbecue loin de la végétation <u>et surtout, NE PAS BRÛLER LES DÉCHETS VÉGÉTAUX</u> (feuilles, tonte de pelouse branchages) même humides, ce qui d'ailleurs est interdit par la loi, même dans un incinérateur de jardin depuis février 2020.

Utilisez les déchets en paillage ou compost ou apportez-les en déchèterie.

La déchèterie de Damazan est ouverte du mardi au samedi inclus, de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h



AVIS - ANNONCES - INFOS.

LES MASSAGES DE LAURA

Après un Master à l'université de Toulouse et après avoir pratiqué en tant que psychologue,

Laura a suivi quatre années de formation et propose maintenant divers massages, dans son salon :

massage mélange des techniques massage californien relaxation coréenne shiatsu de détente réflexologie plantaire

POUR SE SENTIR MIEUX,

POUR SE SENTIR BIEN

LAURA VAN BENTHEM

« Petit Sauvage » 2908 route de Monheurt 47160 DAMAZAN Tél. 06 83 56 64 00 laura.vanbenthem@gmail.com laura-vanbelthem.fr



CRÉATION COUTURE







C'est à *Bacheron* que Déborah, passionnée de couture, propose ses créations uniques et personnalisées pour toutes les occasions : sac à dos pour écolier de maternelle, bavoirs, housse de coussin, pochettes, macramé...

Déborah Rieu **« Les Créas de Malty »**1213 chemin de Bacheron

DAMAZAN

creation-malty.fr

Tél: 0649641043 contact@creation-malty.fr

TRÈS BIENTÔT, SOUS LES CORNIÈRES,

à côté de la mairie annexe

Dès le mardi 9 juillet Isabelle GÉRARDI servira des tapas, des planches de charcuterie, des crudités... (accompagnées si on le souhaite d'un verre de bon vin) et aussi, des glaces artisanales.

Restaurant et salon de thé, « *La Mercerie* » est ainsi nommée en souvenir de la destination ancienne de cette maison,

elle sera ouverte jusqu'au 30 octobre, du mardi soir au dimanche soir, de midi à 22 heures



ET CHEZ NOS VOISINS, À PUCH

ÉCLUSE DE BERRY

Ouverture du snack:

Jours et horaires, renseignements au 06 08 98 35 77 lamaisonberryecluse41@gmail.com

Programme des spectacles :

12 juillet : LILY AVAZ chansons françaises et latinos

26 juillet : NOVAL MUSIC variété française et internationale

9 août : SÉBASTIEN PARAILLOUS nuit des étoiles

30 août : LILY AVAZ classique latinos et français*

* Une faute d'impression avait fait disparaître cette dernière animation dans le précédent Moments de Vie à Damazan.

ÉGLISE DE VIGNES

du 5 au 31 juillet

Une exposition de céramiques contemporaines de :

FAEZEH AFCHARI KORD

ANNE DECLERCQ

ISABELLE DOYEN

CHRISTINE RAY

DOMINIQUE SOUDOPLATOFF

Organisée par

L'ASSOCIATION PUCH D'AGENAIS VILLAGE D'ARTISTES





Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h - Sur rendez-vous l'après-midi EN CAS D'URGENCE le week-end et les jours fériés, un élu est joignable par téléphone (05 53 79 40 15)

A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique) - 206 37 14 49 70

Permanence à la mairie annexe le jeudi matin

La BIBLIOTHÈQUE - ☎ 05 53 79 40 15 - ☐ bibliotheque.damazan@collectivite.fr

Jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 17 h à 19 h

La POSTE RELAIS - Tabac-Presse « La Tabatière » 2 05 53 93 82 66

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h - samedi de 6 h 30 à 12 h 30

La DÉCHÈTERIE - **☎** 05 53 84 97 69

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le PÔLE ENFANCE

L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE - ☎ 05 53 79 47 98 **Le CENTRE de LOISIRS** - ☎ 05 53 88 01 03 **La MICRO-CRÈCHE** - ☎ 05 53 88 60 57

La PMI - (à Tonneins) 2 05 53 84 17 50)

La DIRECTION du DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DDS)

Permanence jeudi de 9 h à 11 h - Sur rendez-vous : 2 05 53 84 17 50

La M.S.A. - 2 05 53 93 94 56 Anayouli.nadia@dlg.mas.fr

Permanence téléphonique le jeudi de 9 h à 12 h

Permanence administrative le mardi de 9 h à 12 h au Centre Social d'Aiguillon

Le CONCILIATEUR de JUSTICE

Sur rendez-vous : 2 05 53 79 40 15

UNA de DAMAZAN - <u>una@unadamazan.fr</u> site : una-damazan-houeilles.webnode.fr

(anciennement ASSAD) \$\infty\$ 05 53 79 37 66 (de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi)

Permanence: lundi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

EHPAD Capuran (Maison de retraite) - 2 05 53 79 80 00

site: www.lesmaisonderetraiteselection.fr

CENTRE MÉDICO SOCIAL (C.M.S.)

Sur rendez-vous : 205 53 84 17 50

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Sur rendez-vous : 2 03 53 79 40 15

AGENTE FRANCE-SERVICES - \$\alpha\$ 05 53 65 85 14 \$\alpha\$ confluent-multi-sites@france-services.gouv.fr

Sur rendez-vous : jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h